

Déclaration liminaire

Comité social d'administration

08 octobre 2026

Titulaires : Olivier Gibert - Mohamed Alaoui

Expert : Xavier Auger

Monsieur le Directeur général,

Chères et chers collègues,

Je suis un résident, « du stock », comme on dit. Installé depuis des années, parfois des décennies, dans un pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe ou d'Amérique du Sud, j'y ai construit ma vie et ma famille. J'ai longtemps cru mon poste assuré. Les fins de mission anticipées existaient, mais restaient marginales. Je suis engagé dans mon établissement comme dans la vie locale, auprès de clubs sportifs ou culturels. Pourtant, en à peine un an, cette sécurité a volé en éclats. Plus personne n'est certain, surtout dans un établissement conventionné, d'être encore en poste dans deux ou trois ans. La part patronale de nos pensions civiles alourdit les charges des établissements et, à terme, les frais de scolarité : nous devenons trop coûteux. Certains établissements veulent se déconventionner, tandis que notre directeur général tente de les en dissuader, pour quelques mois ou quelques années de plus. Je ne sais plus si je pourrai terminer ma carrière ici, là où se trouvent toute ma vie et ma famille. Je suis un détaché D3, je savais que je ne resterai pas plus de 6 ans là où j'allais. Mais moi non plus, je ne sais pas où je serai dans un an, deux ans : tout peut aller très vite, c'est extrêmement angoissant. Une ligne rouge a été franchie. Je me tourne vers l'État et lui demande de prendre en charge cette dépense, comme il le fait pour les autres fonctionnaires, ou de mettre un terme aux limites de détachement. Mais l'État n'est pas là. Il ne répond pas.

Je suis proviseur et j'ai des enfants, comme mes collègues formateurs ou enseignants. La réforme des avantages familiaux me frappe de plein fouet, comme l'aurait fait la gratuité des frais de scolarité. Pour les enfants de 0 à 3 ans et les jeunes adultes de plus de 18 ans, la facture est lourde pour tous. Je suis venu en connaissance de cause, mais les règles changent en cours de route et certains collègues subissent des pertes

imprévues importantes. Pourquoi ? Parce que nous finançons ainsi le coût de la PSC, qui devait incomber à l'État. Je lui ai donc demandé de prendre en charge cette dépense, comme pour les autres fonctionnaires. Mais l'État n'est pas là. Il ne répond pas.

Je suis personnel de droit local et je vois mes conditions de travail se dégrader. Les lycées, pris à la gorge, réduisent leurs dépenses : classes fermées, manque d'adultes, hausse du nombre d'élèves à besoins spécifiques et moyens insuffisants. Le ministre de l'Éducation nationale se félicite qu'en France les classes du primaire comptent en moyenne 20,6 élèves. Chez nous, nous sommes 25, dont deux enfants accompagnés par une AESH, dans une salle prévue pour 20. Nous n'avons plus de place. L'inflation corrige violemment nos salaires, on peut perdre jusqu'à 30% en un an dans certaines zones, on souffre, on est épuisé et mal payé. Nos lycées n'ont plus de marge pour nous augmenter, ils nous en demandent toujours plus avec de moins en moins de moyens. Les frais de scolarité flambent pour au mieux, le même service. Des parents ne peuvent plus suivre, on s'inquiète alors pour notre futur. Je me tourne alors vers l'AEFE, qui se tourne vers l'État. Mais l'État n'est pas là. Les subventions diminuent chaque année et des dizaines de millions manquent à l'appel. Il vante pourtant le « soft power », l'importance du réseau et la hausse de ses effectifs, tout en voulant presque cesser de le financer. Faudrait-il devenir une entreprise privée pour obtenir de nouveau son soutien ?

Je suis militant CFDT. Je défends les collègues, quels que soient leur statut, leur fonction ou leur origine, et je m'efforce de rendre les réformes moins douloureuses. J'aimerais enfin en voir une qui améliore réellement leur quotidien. A l'automne 2023, la réforme des avantages familiaux avec la gratuité des frais de scolarité qui faisait consensus, avait les mêmes conséquences pour les D1/D2 notamment. Nous avons refusé que cette réforme soit enterrée par la seule volonté de l'ancienne Direction et demandé un traitement équitable pour les enfants de tous les personnels détachés. Le véritable problème est ailleurs : la PSC devait être financée par l'État. Cette promesse non tenue retire 13 millions d'euros à l'enveloppe des avantages familiaux, réduite de 38 à 25 millions pour financer les années 2026 à 2028. Sans cela, la réforme serait celle validée en 2023. Et ce retournement était imprévisible en 2023... Cela rend la réforme inacceptable. Vous pensez alors que je vais me tourner vers l'Etat ? Je n'ose plus...

Depuis quelques jours, je le vois actif et déterminé : il a trouvé sa priorité. Face aux mobilisations lycéennes, l'État déploie policiers, interpellations et discours martiaux au nom de l'ordre, parfois avec une violence démesurée. Pour sauver l'AEFE, augmenter le point d'indice ou financer sa part de la PSC et des retraites, il reste absent. Mais pour des poubelles brûlées, il mobilise tous ses moyens, assumant des

jeunes mutilés, édentés ou éborgnés. L'État se battra pour ses poubelles, pas pour nous. Mais vous, M. Le Directeur Général, que ferez-vous ?

Je vous remercie pour votre écoute.